

## Communiqué de presse

Genève, le 31 janvier 2018

**En 2010, le réseau Caritas lance ses premières évaluations sur la pauvreté en Suisse. En parallèle, l'organisation demande au monde politique de se doter d'outils pour mieux mesurer l'évolution de la pauvreté. A ce titre, plusieurs motions sont déposées dans les cantons. En clair, il s'agit de mieux identifier les facteurs de pauvreté et de les documenter.**

**La même année, des députés du Grand-Conseil lancent la motion « pauvreté » largement alimentée par les interpellations de Caritas Genève. En 2016, le premier rapport sur la pauvreté est enfin publié. Depuis, Caritas Genève se mobilise pour que ce rapport se traduise en pistes concrètes. A ce titre, la feuille de route et le plan d'action qui font suite au rapport sont sur le point d'être validés par le Conseil d'Etat mercredi.**

**Pour Caritas, ce premier effort d'analyse doit maintenant être complété par une concertation des acteurs publics et privés, impliqués sur le terrain, dans le but de mettre sur pied de véritables plans d'action, avec des moyens financiers adaptés tout en tenant compte de l'avis des personnes concernées.**

A la suite de diverses motions et actions lancées par Caritas (voir ci-dessous), des cantons – dont Neuchâtel, Fribourg, Vaud et Genève – ont fait des efforts pour mieux connaître et comprendre la pauvreté. Premiers résultats : des rapports tentant de dénombrer ces personnes et d'amorcer un questionnement sur ce phénomène dont l'ampleur a souvent été jusqu'ici sous-estimée. Les plus fragiles sont les travailleurs pauvres, les femmes et les jeunes de moins de 25 ans peu ou pas formés, ceux éloignés durablement d'un emploi ainsi que les familles monoparentales ou nombreuses. Outre le manque de ressources matérielles, le défaut de réseau familial ou social, la santé précaire, le manque de formation, le coût du logement et l'endettement peuvent aussi être sources de pauvreté.

Dès le lancement de la motion, Caritas Genève a plaidé pour que ce rapport sur la pauvreté à Genève ne devienne pas un document qu'on relègue au fond d'un tiroir, mais soit assorti de pistes d'actions concrètes et d'un budget de mise en œuvre. Depuis la sortie du rapport, Caritas Genève, l'Armée du Salut et le CSP se sont mobilisés pour que le suivi du rapport pauvreté se traduise en actes.

**Caritas Genève met l'accent sur trois priorités :**

- **Le droit à un toit pour tous y compris pour les sans-abris**
- **La formation et l'insertion professionnelle avec un accent particulier pour les plus jeunes**
- **Le renforcement du lien entre la santé et les risques de pauvreté**

**Pour tout complément d'information :**

Dominique Froidevaux – Directeur de Caritas Genève

079 636 46 91

## **De la motion « pauvreté » au premier rapport sur la pauvreté à Genève : chronologie**

En 2010, la motion « **Il faut connaître l'ampleur et l'évolution de la pauvreté pour la combattre !** » était déposée au Grand Conseil demandant :

- de présenter à cadence biennale un rapport décrivant l'ampleur et l'évolution de la pauvreté à Genève de manière à permettre une évaluation et un suivi des politiques publiques mises en œuvre dans ce domaine ;
- de mesurer l'évolution de l'endettement et d'analyser les facteurs clés qui provoquent cette problématique à Genève ;
- d'évaluer l'impact de la pauvreté sur la qualité de la santé (incidence des maladies chroniques, augmentation des facteurs de risque, vulnérabilité accrue...) et sur l'espérance de vie.

En 2011, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat la motion M1950 demandant d'approfondir la problématique de la pauvreté afin d'améliorer l'intervention publique dans ce domaine. Fin 2013, le Conseil d'Etat a adressé au Grand Conseil une réponse à la motion, acceptée par les députés le 24 janvier 2014, proposant que la Direction générale de l'action sociale (DGAS) délivre, en collaboration avec le Centre d'analyse territoriale des inégalités (CATI), un rapport décrivant d'une part l'ampleur et l'évolution de la pauvreté, d'autre part l'impact de celle-ci sur la qualité de la santé.

**Le rapport de la Direction générale de l'action sociale (DGAS) sur la pauvreté dans le canton de Genève a été publié à l'automne 2016. Il ressort notamment que :**

- **Chiffres:** une personne sur 5 est considérée comme à risque de pauvreté (18,7 % de la population), tandis que 13,6% de la population genevoise a touché des aides sociales (au sens large) en 2014.
- **Travail :** avoir un emploi ne protège pas forcément du risque de pauvreté. 18% des dossiers gérés par l'Hospice général concernent des personnes en emploi. De plus, l'accroissement des inégalités salariales démontré dans le rapport signifie que l'Etat sera probablement encore davantage appelé à remédier à la faiblesse des revenus du travail à l'avenir.
- **Formation :** une absence de formation est un élément aggravant les autres facteurs de risque de pauvreté.
- **Endettement :** le phénomène est plus prégnant dans arc lémanique que dans le reste du pays. La part de la population endettée y est de 26,3% et l'endettement est la deuxième problématique présente dans les dossiers de l'Hospice général.
- **Catégories de la population plus sujettes à la pauvreté et étapes de vie :** les femmes, les moins de 25 ans, les familles monoparentales ou nombreuses et les personnes vivant seules. Quatre étapes de l'existence constituent aussi de potentiels points de basculement : le passage de l'école au monde du travail, la parentalité, une séparation et le passage à la retraite.

Il a été proposé d'aligner les études futures sur la périodicité des législatures cantonales, soit de présenter un rapport mis à jour tous les cinq ans et non pas tous les deux ans comme demandé initialement dans la motion.

## **Voie 2, un programme phare de Caritas Genève**

Il y a quelques jours la RTS sortait les chiffres des jeunes de 25 sans formation à Genève : 16,9% des jeunes de 25 ans n'ont achevé aucune formation post-obligatoire. Ni apprentissage, ni gymnase, ni école de culture générale. Ils forment une population vulnérable, qui risque de ne trouver que des emplois précaires, voire de tomber au chômage ou à l'aide sociale.

Depuis 2006, Caritas Genève propose une structure de formation professionnelle et d'insertion pour des jeunes en rupture. L'institution accueille des jeunes de 18 à 25 ans pour une formation professionnelle initiale dans les domaines de la vente et de l'assistanat de bureau. Nous offrons une formation de qualité et un accompagnement sur mesure afin que nos apprentis obtiennent l'Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). Ce premier diplôme doit ensuite leur permettre ensuite de poursuivre une formation au sein d'une entreprise ordinaire (par exemple, pour obtenir le Certificat fédéral de capacité, CFC) ou de trouver un emploi.

Cette offre de formation va être renforcée avec l'ouverture en 2019 de EsFor (espace de formation), nouveau bâtiment attelé à notre brocante et l'ouverture au mois d'avril d'un restaurant école dans le vélodrome de Plan-les-Ouates.

### **Liens et documents utiles**

1. Motion M 1950
2. Suivi de la motion
3. Rapport sur la pauvreté

<http://www.caritas-ge.ch/actualites/publications/motion-pauvrete>

4. Cinq conseillers d'Etat romands commentent le rapport de pauvreté sorti dans leur canton dans le dernier magazine romand des Caritas.

<http://www.caritas-geneve.ch/actualites/publications/caritas-mag/n-16-octobre-2017>

5. La pauvreté en Suisse, définitions et chiffres :

<https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/46194.pdf>